

La Voix des Régisseurs

Mai 2005

N°53



Par la qualité de notre entreprise nous allons optimiser la régie directe et créer des emplois durables.

En Chine ?



SOMMAIRE

Page

- Glands d'honneur 2
- EDITO La VDR le retour 3
- 16 mai Lundi de Pentecôte AG. 3
- A propos de l'ONF entreprise 4
- Et go, quand tu nous tiens 5
- Piécette 5
- L'entretien individuel d'évaluation 6
- Séminaire "évolutions sylvicoles" 6
- Le dernier des mohicans 7
- CTPT Alsace: qui fait quoi ? 8
- Managinaire 9
- N'en tombez pas malade ! 10
- Nos interventions 11
- Les brèves 11
- La formation c'est notre affaire ! 11
- Le SNUPFEN en Alsace 12

EDITORIAL

La voix des régisseurs:..... le retour.

Tel phénix renaissant de ses cendres, la voix des régisseurs revient après un trop long silence de 2 ans. Devait-elle encore conserver son titre, alors que la régie est moribonde après tous les coups tordus que lui a infligé l'ONF depuis la tempête ? Le comité de rédaction n'a pas souhaité en changer, pas davantage qu'il ne souhaitait laisser périliter ce journal apériodique qui depuis 25 ans éclaire notre vie professionnelle et qui fut souvent une référence sur bon nombre de sujets. La voix des régisseurs restera un lien entre les adhérents de la région et une invitation à débattre et à nous rejoindre pour les autres.

Trois grandes questions dominent notre actualité régionale :

- 1°) Quels seront les choix opérés collectivement au prochain congrès ?*
 - 2°) Tout le travail effectué par le SNUPFEN pour défendre les personnels et une certaine éthique dans notre profession sera-t-il reconnu aux élections CIP imminentes ?*
 - 3°) Quels échos rencontreront les appels du SNUPFEN (la seule organisation encore en capacité de mobiliser à l'ONF) à réagir pour l'avenir de notre métier et pour tous les oubliés du PPO ?*
- Ces sujets de fond sont traités dans le présent numéro.*

Avec la voix des régisseurs nous disposons de la tribune idéale pour faire connaître nos positions et populariser nos actions. Devant l'énorme carence des autres syndicats dans ce domaine, nous nous devons d'être encore plus présents, plus persuasifs et plus rassembleurs.

Voilà, je vous laisse à présent au plaisir de retrouver vos rubriques favorites.

Bonne lecture et à très bientôt.

Martial BRENDLE.

Le 16 mai: LUNDI DE PENTECOTE ASSEMBLEE GENERALE ET PIQUE NIQUE A WIHR AU VAL. 10 H 30 (Plan ci-dessous)

Pourquoi refusons-nous le principe de cette journée de solidarité ?

Rappelez-vous, l'été 2003, la canicule. Alors que la responsabilité de son gouvernement est engagée dans les milliers de décès de personnes âgées, le Premier ministre décide de supprimer un jour férié pour financer un plan d'action contre la dépendance. Les recettes ainsi dégagées (2 milliards d'euros) devraient alimenter la nouvelle CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.)

Cependant, en fiscalité publique le principe de non-affectation des recettes fiscales s'impose. Comme pour la vignette auto, l'argent taxé sur les entreprises, via l'effort des salariés, servira autant aux seniors qu'au remboursement de la dette de l'Etat ou au prochain sous-marin nucléaire. De plus, le projet de loi de financement de la Sécu pour 2005 prévoit que l'effort supplémentaire pour les personnes âgées ne sera que de 100 millions d'euros. Nous sommes loin du milliard d'euros que l'état faisait miroiter à la rentrée 2003, qui ne correspondait, faut-il le rappeler, qu'à la moitié de cette journée de solidarité.

Cette mesure est de plus inique, puisqu'elle fait supporter aux

seuls salariés l'essentiel du prétendu effort de solidarité. (42% de la population active fourni 90% du financement)

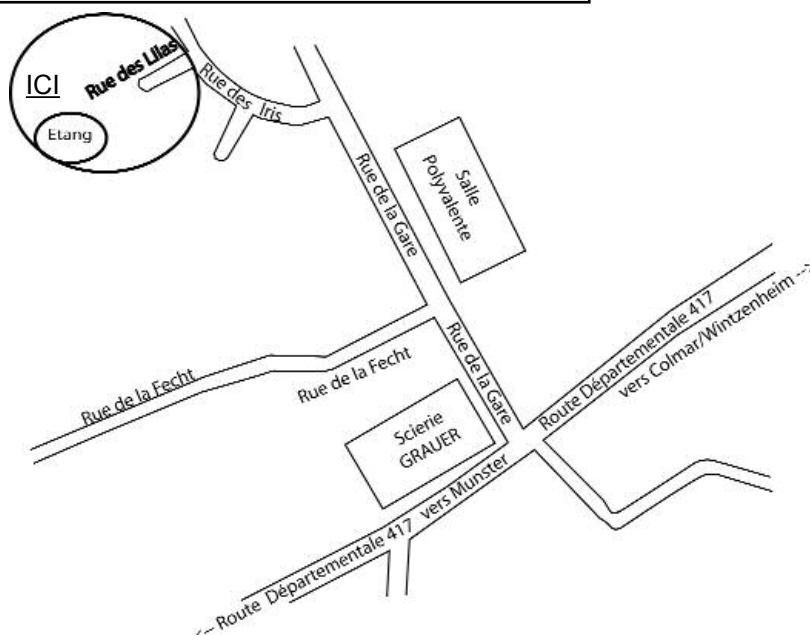
Le SNUPFEN entend joindre sa voix à celle des autres syndicats qui réclament l'abolition de cette mesure et dénoncent l'attaque sans précédent faite au droit du travail par l'instauration d'une journée gratuite. Plutôt que la grève qui pénaliserait chacun financièrement, le SNU a retenu la formule d'une AG piquenique, conviviale et sympa. Les 4 jours d'information syndicale auxquels ont droit tous les fonctionnaires étant rarement utilisés en totalité.

On se retrouve, on discute, on boit et on mange, on se détend tout en essayant de poser ensemble les bases des actions à venir.

Pour finir, une petite note d'humour noir pour vous faire grincer des dents :

Les députés seront solidaires de la journée de solidarité. L'assemblée nationale a, en effet, choisi le lundi de Pentecôte comme premier jour de ses congés de printemps. Elle fermera ses portes du 16 au 31 mai. Comme provocation, le rat farin qui grignote notre oseille ne pouvait mieux trouver !

Club House de l'amicale des pêcheurs 3, rue des Lilas
68320 WIHR -AU - VAL



Rappel

LUNDI DE PENTECOTE :
LE SNUPFEN VOUS OFFRE LA JOURNEE DE
SOLIDARITE

La canicule aura été le prétexte du gouvernement pour imposer aux salariés une journée de travail supplémentaire. Toutes les polémiques actuelles pour savoir s'il doit s'agir de tel ou tel jour férié, d'un jour d'ARTT ou d'un jour de congé annuel, n'y changeront rien : Le MEDEF voulait plomber la Loi Aubry sur les 35 heures, la journée de solidarité en était la première entorse. L'ONF a retenu le Lundi de Pentecôte

Pour marquer sa désapprobation, le SNUPFEN vous propose de faire de ce 16 mai une journée à part :
En application de l'article 5 du décret du 28/05/1982 relatif aux droits syndicaux, le syndicat vous propose une grande réunion d'information avec pique-nique (heure et lieu définis ultérieurement) et vous y invite tous, que vous soyez adhérents ou pas. Les sujets de débats ne manqueront pas et nous préparons les prochaines " journées de solidarité ... actives " du SNUPFEN en faveur des oubliés du PPO !

Mais si, traditionnellement, le lundi de Pentecôte était consacré à une autre activité, familiale ou associative, le SNUPFEN est heureux de vous offrir cette journée pour perpétuer cette tradition. Comme tout le monde, il vous suffira alors de remplir une autorisation d'absence spéciale pour activité syndicale, article 5, valable dans la limite de 4 jours par an.

Au plaisir de se retrouver très bientôt,

Le secrétaire régional,
Martial BRENDLE

"La mise en paiement des factures de restaurant vise à faire des économies en prenant des repas moins chers que le taux autorisé ... Le traitement de ces factures génère cependant une charge de travail administratif plus lourde que le traitement des états de frais de déplacement, mais les personnels du service GRH-Budget sont prêts à l'assumer si cette manière de faire permet effectivement de mieux utiliser les moyens de fonctionnement en réalisant des économies sur les repas... Aussi, il a été décidé ... que l'agence ne mettra plus en paiement que des factures de restaurant de moins de 14,50 euros par personne. En cas de dépenses supérieures, vous serez invités à les régler sur vos deniers... "

Paternaliste et faux cul, " ce n'est pas moi, ce sont les nanas qui veulent donner du sens à leur vie professionnelle ! "

Mais qu'inventeront-ils encore pour tout régenter et n'être jamais responsables de rien ?

GLANDS D'HONNEURS

Moyens de Fonctionnement.

Alors que le prix du baril flambe, et que nos effectifs fondent, les Directeurs d'Agences affichent l'ambitieux objectif de réduire de 10% nos moyens de fonctionnement.

Pour arriver à leurs fins, ils nous dévoilent des trésors d'ingénuité : La vieille recette, c'était de limiter aux seules opérations collectives le droit aux remboursements des taux de mission. C'est illégal et le DA de Colmar qui a déjà été condamné par le TA de Strasbourg pour violation de la Loi le sait bien, mais ça reste dissuasif. La nouvelle, c'est d'abandonner le bon vieux casse croûte au coin du feu au profit d'un repas au restaurant. Non, non, on n'invente rien, ils ont osé l'écrire ! " On fait du bénéf, on récupère la TVA " D'ici qu'ils nous envoient défiler contre la TVA à 5,5 promise par Chirac aux restaurateurs ...

Un gland d'honneur de la confrérie des collectionneurs de bouts de chandelles leur est remis collectivement.

A ce propos, le petit glandouilleux ne résiste pas au plaisir de vous raconter le bon mot d'un collègue qui avouait récemment : " *Je ne pensais pas sur mes vieux jours, être obligé d'aller au resto pour sauver l'ONF de la faillite !* "

Le gland d'honneur d'or de cette confrérie reviendra sans conteste au DA de Schirmeck, qui dans la candeur innocente qui le caractérise a osé nous pondre la perle suivante :



Le gland d'honneur du plus gros culot est décerné à l'ingénue qui s'est fait voler son bois de service.

Scandalisée, elle en réfère à son DA : Son bois de compétence a disparu ! Pendant 2 ans, surchargée de boulot, elle n'a pas eu le "temps matériel de s'occuper de cette affaire." Mais le plus dramatique, c'est qu'elle a été obligée de " constater cet enlèvement par elle-même, sans en avoir été informé par l'agent. " Bon sang, mais que fait la police ?

A l'heure où nos grands commerciaux organisent l'enlèvement de dizaine de milliers de m3 sans paiement préalable, voilà qu'un petit con de chef de triage n'a pas surveillé pendant 18 mois, le bois de madame comme le lait sur le feu !! Y a des baffes qui se perdent, je vous le dis moi, Madame.

Suite page .10.



A propos de l'Office " Entreprise ".

Selon un ancien Directeur Régional de l'ONF (CAMPENET), le forestier régisseur avec "ses bûcherons" était devenu une image désuète du 19^{ème} siècle.

La modernité nous expliquait-il, consistait à mettre en place des équipes spécialisées encadrées par des professionnels pointus et évidemment efficaces.

Ajouté à ce postulat, les errements et dérives de la régie directe dus à la coupure entre la hiérarchie et les forestiers ont conduit à la mise en place du système ubuesque que connaissent désormais les chefs de triage domaniaux.

La régie directe, qui pour beaucoup d'entre nous était la clé de voûte de notre efficacité, a ainsi été galvaudée par des décideurs qui ne voulaient plus la faire vivre pour des raisons de commodité personnelle, de fuite des responsabilités et de soumission au libéralisme politiquement correct ambiant.

Un autre Directeur Régional (GAMBLIN) a poussé la tartufferie très loin en expliquant qu'il était favorable à l'emploi de bûcherons bien formés et bien payés, tout en mettant en place les éléments de la fin programmée du système de la régie directe qui avait fait la fierté de la Région durant des décennies. Désormais un bon bûcheron est un bûcheron retraité.

Dans ce contexte est apparu cet ONF Entreprise, concept séduisant pour des managers formatés. Une réflexion qui se veut rationnelle débouche sur la mise en place d'une formidable usine à gaz. Comme dirait notre Directeur Général, l'Administration a pris le pas sur l'Action (mais ça, ce n'est

pas nouveau!)

Il faut savoir, qu'au départ la motivation première de cette réorganisation a été l'exigence du service POF de réduire le nombre de ses interlocuteurs pour élaborer ce fameux SJA qui semble être la clé de tout le système. Cela pose quand même la question de savoir si l'opérationnel doit s'adapter à la sphère administrative, ou si c'est l'inverse.

Là-dessus, s'ajoutant au PPO, l'incapacité d'un organisme centralisateur comme l'Office à gérer les diversités régionales, et c'est la fin programmée de la régie que l'on a empêché d'évoluer vers l'efficacité en particulier avec un système informatique au service du terrain.

Là où un chef de triage compétent gèrait l'exploitation forestière, on met en place : un responsable commercialisation (qui dirige souvent le service gestion durable), un entrepreneur de travaux, un conducteur de travaux, un conducteur d'opération, bientôt un chef d'équipe. Le tout saupoudré de responsable qualité, responsable sécurité, RUT, etc..., vous avez tous les ingrédients pour assurer l'irresponsabilité et la démotivation générale.

Ce qui est pathétique sur ce coup là, c'est que théoriquement la construction de l'organisation est rationnelle, quasi militaire, évolutive et pourtant ça ne marche pas. Pourquoi?

Parce qu'on a fait l'impasse

sur

tous les paramètres difficilement maîtrisables qui font la complexité de l'exploitation forestière : terrain, hommes, clients, intempéries, problèmes connexes de tous ordres qui, pour leur gestion, nécessitent une synthèse permanente en temps réel.

A un système vivant et réactif, qui devait bien sûr être amélioré sans être détruit, on substitue une super structure qui ne va pas tarder à s'effondrer sous son propre poids ..., mais ça aussi c'est une fatalité dans l'air du temps.

Malgré tout, il faudra tout de même nous expliquer comment se partagent les responsabilités, entre un conducteur d'opération qui effectue en totalité ou partiellement ou pas du tout le cubage des bois, un conducteur de travaux chargé de la bonne application des consignes de la fiche de chantier et de la qualité de l'exploitation, et qui, dans ces conditions, assume la réception avec le client, en particulier quand les prix de vente sont définis par qualité ?

Parallèlement à ce démantèlement, une sylviculture plus proche de la nature, plus pointilliste et plus subtile, semblait vouloir se mettre en place. Comment les grosses équipes de bûcherons-sylviculteurs itinérants réaliseront-elles cette " nouvelle forêt " ?

Dans ce contexte en constante évolution une information

mérite qu'on s'y attarde un peu : dans le numéro de mars 2005 de Bois International on lit que l'industrie française de transformation des bois d'œuvre se tourne progressivement vers un approvisionnement à partir de bois façonnés. La part de ces deux modes d'approvisionnement, bois sur pied / bois façonné est passé de 70 / 30 à 45 / 55 (Année 2003).

La tendance est encore

plus forte sur les résineux, la demande de grumes façonnées explose, en augmentation de 80 % depuis 1989. L'avenir ne semble donc pas être la vente sur pied, il fera sûrement la part belle aux entreprises, dommage que la régie directe n'ait pas profité de cette opportunité.

La Direction, interrogée sur les dysfonctionnements actuels, a pris le

parti de la fuite en avant. Des réorganisations se dessinent pour augmenter le nombre de conducteurs de travaux au détriment des agents patrimoniaux. Au rythme où vont les choses, le taux d'encadrement sera bientôt ce qu'il était dans les triages avant réforme. La solution ? souhaitez que le mur ne soit pas trop dur...

ZIMMERMANN Michel.

Et go, Quand tu nous tiens (version gore)

Quand toute cette merde a commencé, j'étais constipé. J'ai jamais eu de chance avec les flux. J'ai regardé passer. J'ai pas su choisir le bon chiotte. J'ai jamais su. J'ai pas été élevé à ça. Les wagons passent, quelquefois les trains déraillent. Les vaches continuent de brouter, les pieds dans la bouse. Elles ne vont nulle part. La stabulation est libre, mais la boucherie n'est pas loin. Seul, le renard leur file entre les pattes. Lui, il est toujours en train de se tirer, parce qu'il doit croire qu'il va s'en tirer.

Je reste donc constitutivement, colopathiquement dirai-je, un ruminant. Je mâchouille ma vie, comme un vieux mégot de plus en plus âpre. Alors courir, toujours courir, la belle affaire ! Pour finir où ? Ah oui, aux chiottes, c'est là que ça a commencé !

Jean Paul SIAT



Piécette

Un clochard au bord d'un trottoir fait la manche.
Un homme passe.



- M'sieu, M'sieu, charité, une petite pièce pour le lien qui fait sens!
- Qu'est-ce que tu me chantes? il n'y a pas de lien! C'est chacun pour soi! Tu peux toujours te faire voir pour ta pièce.

- S'il te plaît! M'sieur, une petite pièce, j'en ai besoin pour vivre.

- Moi aussi j'en ai besoin! Et puis ta vie c'est quoi ? Je ne t'ai rien demandé moi. T'es là à m'emmerder. Si tu crois que j'ai le temps.

- Mais M'sieu

- Mais M'sieu, M'sieu tu peux pas dire ça. T'as le temps, t'as la pièce et même plus d'une alors qu'est ce que ça peut te faire, une pièce de moins. C'est comme un timbre. C'est comme si tu m'envoyais une lettre, un message pour me dire que toi et moi, on peut encore se parler.

L'ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL D'EVALUATION.

EAIE : 1 sigle de plus, faudra s'y faire.

L'EAIE résulte d'un décret ministériel, s'imposant à toutes les fonctions publiques. Sur le fond, rien de bien révolutionnaire. Chaque fonctionnaire était déjà noté et apprécié par le passé. Le SNUPFEN ne conteste pas le principe, son souci est de rendre l'exercice le moins aléatoire et arbitraire possible. C'est pourquoi, lors des traditionnelles discussions d'avant la parution de l'instruction N° 04-PF-11, nos représentants ont essayé de cadrer ces entretiens pour réduire au maximum leur subjectivité. Ils ont surtout cherché à mettre en place des garde-fous permettant de sauvegarder les intérêts et la dignité des personnels. Le SNU n'a cependant pas réussi à introduire une disposition permettant à chaque personnel le souhaitant d'être accompagné à cet entretien.

Il est bien sûr trop tôt pour tirer le bilan de ces entretiens. Il faudra voir à l'usage dans quelques années. Mais globalement, le SNU n'a pas enregistré trop de doléances. Certaines dérives inacceptables ont cependant été dénoncées dans un courrier au DT.

Pour autant, le syndicat encourage à la vigilance.

Vigilance individuelle :

Il n'est pas question de laisser un collègue sortir de son entretien avec le sentiment d'être piégé comme un poisson dans une nasse. Ne serait-ce qu'au niveau du ressenti, pour plagier la terminologie du patron du MEDEF, très en vogue actuellement. C'est

pourquoi, le syndicat recommande à tous les personnels dans cette situation de se rapprocher d'un militant connu de son agence, ou du conseiller technique, en charge des affaires juridiques.

Vigilance collective :

La résistance individuelle, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Ce n'est qu'à l'usage, que nous connaissons les effets pervers du système, s'il y en a. Comment seront appréciés la réalisation des objectifs individuels ? Comment seront pris en compte les observations des " collaborateurs " ? Quelles seront les incidences sur leur déroulement de carrière ?

C'est à ce niveau que le SNUPFEN compte tirer le bilan le plus précis possible et intervenir en conséquence, tant individuellement que collectivement. Si tout



ce qui a été écrit pourra être retenu à charge, tout ce qui a été écrit pourra être au besoin porté au passif d'une hiérarchie qui ne jouerait pas la transparence. Avec l'EAIE, la pratique occulte des annexes, ou du dossier perso secret ne pourra qu'être définitivement et sans recours, hors la loi.

SEMINAIRE : " 10 ANS D'EVOLUTIONS SYLVICOLES EN ALSACE "

L'idée d'un grand débat sur la sylviculture en Alsace a germé lors d'une formation syndicale organisée par le SNUPFEN à la Hunebourg à l'automne 2004. Le DT invité à un débat sur le climat social a trouvé l'idée judicieuse et en a retenu le principe.

Ce séminaire est donc programmé pour le 31 mai 2005. Le SNUPFEN invite les adhérents branchés à faire acte de candidature auprès de leur chef de service. A cette occasion, le syndicat souhaite soutenir une intervention en son nom propre sur le thème : " Comment sont mises à profit les nouvelles orientations sylvicoles pour servir les intérêts financiers de l'ONF ? "

Une question grave mérite d'être posée : Les dérives actuelles en matière de prélèvements ne sont-elles pas de nature à justifier la perte du label PEFC ?

Nous lançons donc un appel à tous ceux qui ont des choses à nous dire à ce sujet. Louanges ou critiques des nouvelles orientations, travers et dévoiements méritant d'être dénoncés. Communiquez-nous des situations concrètes, vécues sur le terrain.

Vous savez aussi que le SNUPFEN critique fermement les nouveaux modes de commercialisation et l'anticipation sur les EPC 2006, voire 2007 (cf. nos interventions en CTPT, les PV sont sur intra-forêt.) Là aussi, si vous êtes confrontés à des situations anormales, faites nous le savoir.

Contact : Martial BRENDLE
Secrétaire régional.

Ce séminaire est un peu notre " bébé " sachons y répondre présent. Sans méconnaître les progrès réalisés depuis 30 ans, le SNUPFEN a le devoir moral de dénoncer les atteintes à la forêt, c'est inscrit dans nos statuts.

Le dernier des Mohicans attend un mail *.



Je suis maintenant peu nombreux et je m'ennuie entre mes écrans. Quand je hante les couloirs vides, j'aimerais croiser de temps à autre quelqu'un qui me ressemble. Un hominidé, un sapiens, un humain, un oeil humain, bref, autre chose que l'œil d'une caméra. Il doit bien y avoir un autre survivant à la grande course pour la lumière. Il doit bien y avoir quelqu'un quelque part. Sinon à quoi ça servirait, que je régente seul l'immense Domaine des Forêts, à partir de ces milliers de caméras-écrans. Je suis partout, et nulle part à la fois. Je me sens inutile et du coup en mauvaise compagnie. Je sais, j'ai appris à mon avantage, qu'il y a peu de place au soleil, que les moins adaptés aient

disparu, c'est la loi de l'économie et de la vie. Il n'y a rien à redire. N'empêche, sous la pâleur des néons, quelquefois le doute m'éperonne. Tout cela était-il raisonnable? Tout ce calcul raisonné des coûts? De valeur optimale en valeur optimisée, de tableaux en tableaux, j'ai cliqué, je clique et je cliquerai. On peut faire mieux. Encore. Toujours faire plus et mieux.

Résultat; me voilà, seul et unique. Le monde m'appartient. Et je m'y sens mal. Mon Dieu, Charles** pourquoi m'as-tu abandonné! Ton struggle for life m'étrangle ***. Pourquoi suis-je si seul en ma régence? J'avoue qu'il y a de quoi

déprimer. Heureusement, que dans la grisaille des jours nouveaux, je peux compter de temps en temps, sur un courriel de mon ami Robert le Robot, planté au fin fond de la Forêt du Domaine. Il m'envoie assez régulièrement de doux mots électronique. Alors finalement, tout n'est pas perdu. Le vide n'est pas encore établi. Il y a encore du travail.

Jean Paul SIAT

* C'est son côté anglo-saxon.

** Il s'agit de Charles Darwin, auteur d'une théorie de l'évolution, de la sélection et de la variabilité des espèces. Aujourd'hui, on parle aussi de darwinisme social.

*** Lutte pour la vie.

Piécette (suite)

Alors s'il te plaît donne moi une pièce pour le lien qui fait sens. Pour toi, pour moi. On en a tous les deux besoin.

- Je n'en ai pas besoin. J'ai besoin de rien, merci. Et surtout pas de toi.

- M'sieu... M'sieu...

L'homme reprend son chemin, agacé définitivement.
Au moment où surgit un camion de livraison.

- M'sieu... j'allais te dire... y a un camion!!

Trop tard, l'homme est sous les roues du camion.
Difficile à ce moment précis de démêler le lien, de la cause et de l'effet, sans même parler du sens.

Jean Paul SIAT

CTPT ALSACE : QUI FAIT QUOI ? ET POUR QUI ?

Nous voici à nouveau devant une échéance électorale. Professionnelle, cette fois.

Sans entrer dans une campagne électorale tonitruante ou agressive, il nous a paru opportun de rappeler ici certaines données locales sur le CTP alsacien, de manière à cerner les enjeux de ces élections.

Comme son nom l'indique, le CTP est l'instance paritaire qui recueille les avis des uns et des autres sur tous les sujets relatifs à l'organisation du service. Un CTP n'a pas vocation à traiter de cas individuels, ni de statuts ou de gestion des personnels (rôle des CAP).

Le CTP Alsace comprend 18 membres titulaires (9 représentent l'administration, 9 les personnels.) La répartition des sièges est actuellement la suivante : CGT 1, FO 1, SNAF 1, SNTF 1 et SNUPFEN 5. Alors que certaines organisations semblent éprouver des difficultés à occuper leur siège, notre position majoritaire, si elle nous flatte, nous confère également une plus grande responsabilité. C'est à nous que revient d'être le moteur de ce comité. Le SNUPFEN est tour à tour force de proposition ou de contestation, mais toujours avec le souci de maîtriser ses dossiers, d'être en capacité de témoigner et de défendre les intérêts de toutes les catégories de personnels que nous représentons.

Globalement, notre syndicat peut être fier du travail accompli lors de la dernière mandature. Les PV de séance, disponibles sur intraforêt, en attestent : le SNUPFEN est et reste l'unique brasseur d'idées dans la région. Ce n'est pas un satisfecit béat, mais le fruit de notre type de syndicalisme qui vit par et pour ses adhérents (ils sont le creuset de notre capacité d'action) mais qui reste toujours à l'écoute des attentes de tous les personnels.

Merci à vous toutes et à vous tous de votre confiance,

Votez et encouragez vos collègues à voter, ... SNUPFEN, bien sûr !

Car un absentéisme élevé dans ce type d'élections est une menace pour l'avenir des personnels et une incitation pour notre direction à passer outre les avis du personnel.

Comme la démocratie, le droit syndical, et à travers lui les acquis des travailleurs s'usent quand on ne s'en sert pas.

GRANDS DEBATS ET PETITES PHRASES :

Condensé des interventions du SNUPFEN aux derniers CTPT

ARTT :

Grâce au SNUPFEN qui apporte l'exemple du règlement intérieur de la région la Franche Comté, où le DR n'est pas aussi obtenu, celui proposé par Gamblin est revu et corrigé de fond en comble pour le plus grand bénéfice des personnels et sans que l'intérêt du service n'en pâtisse.

(CTPR du 28/12/2001)

PPO et REORGANISATION :

Le SNUPFEN est le fer de lance des manifestations dans la rue. C'est aussi lui qui mène le débat sur le sujet. Le Président

du CTP, débordé, appelle à la rescousse : le DG adjoint au CTPT du 22/05/2002, la DRH à celui du 25/03/2003 et un huissier de justice au CTP du 04/04/2002 où le SNUP-

FEN a invité les personnels à venir s'exprimer en direct ! Les PV de l'époque méritent leur relecture. Certaines passes d'armes sont épiques. A l'époque, que de vérités affirmées la main sur le cœur par l'administration qui nous apparaissent comme des mensonges aujourd'hui !

MAISONS FORESTIERES:

Badré, présent au CTP du 22/05/2002 confirme l'intention de la DG de réduire à 200 le nombre des maisons classées en nécessité absolue de service (NAS) sur toute la France. Un échange de lettres du SNUPFEN avec un DT compréhensif et conscient des enjeux abouti à la " motion sur les Maisons Forestières en Alsace. " Adoptée à l'unanimité, fait rarissime, elle confirme le statut de NAS pour tous les postes logés d'agents patrimoniaux. (CTP du 15/12/2003)

ECOCERTIFICATION:

Le CTPT du 27/01/2003 se tient à la demande expresse du SNUPFEN pour traiter de l'ARTT et de l'écocertification. Notre syndicat fait l'analyse comparative des 2 grands labels sur le marché : PEFC (européen et basé sur une politique commerciale) et FSC (tiers-mondialiste et environnementaliste) et fait voter au comité une commande à la DG d'étudier la faisabilité d'une double certification PEFC et FSC. Cette commande n'est pas honorée à ce jour !

INFORMATISATION DU TERRAIN ET SIMPLIFICATION DES PROCEDURES.

Ce sont sur ces thèmes que le DT invite les syndicats à travailler dans 2 sous commissions au CTPT du 27/11/2002. Nous sommes en plein conflit sur la réorganisation et le DT espère secrètement nous amadouer. Mais le contentieux est trop lourd et le SNUPFEN décline l'invitation. Sur l'informatisation, les positions du syndicat sont publiées depuis belle lurette, quant à la simplification des procédures, le DT avouera un an plus tard au CTPT du 15/12/2003 qu'il n'y a eu "que peu



de propositions concrètes sur le sujet " sous entendu : quand le SNUPFEN n'est pas là ...

Entre temps, le syndicat avait agi nationalement et obtenu des PC dans tous les triages et non plus dans les seuls locaux des UT !

COMMERCIALISATION

Le SNUPFEN apporte le témoignage de tous les travers actuels en matière de commercialisation : déréglementation, dérive éthique, irresponsabilité des cadres par rapport au Code Forestier qui engage la responsabilité des agents dans ce domaine ... et demande le retour aux ventes par mises en concurrence. (CTPT du 24/11/2004)

SYLVICULTURE :

Le SNUPFEN dénonce et argumente contre les prélèvements volumes (gros chênes essentiellement) et les coupes anticipées en forêt domaniale. (CTPT du 24/11/2004)

CLIMAT SOCIAL :

Au CTPT du 15/12/2003, le SNUPFEN alerte le CHS sur l'état moral préoccupant d'un nombre sans cesse croissant de personnels et rappelle au président ses devoirs en la matière, en sa qualité d'employeur. (Code du Travail.)

MOYENS DE FONCTIONNEMENT :

Le SNUPFEN demande l'appli-

cation des textes en matière de remboursement des frais de déplacements et rappelle que l'ONF a déjà été condamné pour violation de la Loi concernant les taux de missions réservés aux seules opérations collectives (CTPT du 24/11/2004)

MOYENS DE FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS :

Après plusieurs relances, le SNUPFEN obtient que les suppléants au CTPT soient remboursés de leur frais.

Ce survol peut paraître long, mais il est loin d'être exhaustif, il vous en reste beaucoup à découvrir sur intraforêt, ou mieux, chez nous si affinités.

Managinaire.

Il était une fois, un monde

d'une totale totalité. Tout s'y mesurait. Un chiffre chassait l'autre et renvoyait à la vérité du précédent. Un monde de comptables.

Le nombre était d'or et le comptable juché sur le tabouret du maître additionnait les additions et soustrayait les soustractions etc. Tout était clair, impeccablement clair dans la lumière du calcul. Le monde n'avait qu'à bien se tenir. Le comptable saurait lui faire rendre ce qui pouvait encore échapper à ses opérations. Tôt ou tard, il le plierait à sa raison.

Les comptables avaient mis en place des indicateurs proprement hallucinants. Tout y était. Jusqu'au tremblement de la vie, la moindre palpitation donnait lieu à facturation. Parce qu'évidemment, le monde n'avait pas lieu pour rien. Tout avait un prix et pour celui qui savait compter, il y avait à faire. Mesurer, dresser, rationaliser, mesurer encore. Tout cela dorénavant à portée d'écran. Et puis régler le compte à ce qui bouge. Devenir expert, maître es chiffres, nouveau comptable général. Fallait le faire décidément, ce projet de réduire la vie à la loi du nombre. Un projet d'alchimiste. Boucler le tout dans le tout. Emballer le monde.

Il était une fois un monde, pas si lointain, d'une totale totalité, un monde dont on avait bouclé la boucle dans le nœud écocertifié (PEFC). Pas un cadeau.

Jean Paul SIAT

N'EN TOMBEZ PAS MALADE !

En 2005, nous allons devoir donner un euro non remboursé de notre poche, nous allons être très contrôlés lors de nos arrêts maladie, nous allons devoir consulter un généraliste avant d'aller voir un spécialiste ... Toutes ces mesures pour soi-disant réduire le trou de la sécu.

Ben lisez ce qui suit et vous pourrez vous faire votre opinion...

"La sécu fait la bombe à Pékin " (Le Canard Enchaîné 22/09/04)

" Quelque semaines à peine après l'adoption par le parlement du plan Douste-Blazy sur la sécu, 180 dirigeants français des caisses de protection sociale ont séjournés aux frais de la princesse, dans les plus luxueux hôtels de Pékin.

Motif : participer à l'assemblée générale de l'association internationale de sécurité sociale qui se tenait du 12 au 18 septembre dans cette fameuse patrie des droits de l'homme. Un millier de délégués représentaient 130 pays dont 30 Allemands, 25 Américains, et pas moins on l'a dit de 180 Français. A croire que la France est fière d'exhiber son trou de la sécu devant le monde entier. !!!!



Le premier jour (le 12) les travaux ont été ouverts à 16h30 pour se terminer par un cocktail à 18h.

Les 13, 14, 15 et 16 septembre ont été réservés à des cogitations de commissions techniques, ce qui a permis aux congressistes peu intéressés par ces bavardages de s'initier aux beautés de la cité interdite.

De même n'était-il pas indispensable de consacrer son après-midi du 17 à suivre l'exposé sur la sécurité sociale chinoise.

Enfin les débats qui devaient en principe se clore le 18 ont pris fin la veille. pour avoir quartier libre le 18.

Coût du séjour des fonctionnaires de la sécurité sociale française 700 000 euros.

Eh oui les français avalent n'importe quelle pilule au sens propre et figuré. Quand vont-ils comprendre qu'on les manipule ?

Vous avez dit trou de la sécu ?

- 7.8 milliards non reversés à la sécu sur les taxes sur le tabac

- 3.5 milliards non reversés à la sécu sur les taxes sur l'alcool

- 1.6 milliard non reversé à la sécu des assurances auto pour les accidentés de la route

- 1.2 milliard non reversé à la sécu de la taxe sur les industries polluantes

- 2 milliards de TVA non reversés à la sécu 2.1 milliards de retard de paiement à la sécu pour les contrats aidés

- 1.9 milliard de retard de paiement par les entreprises.etc....



C'est-à-dire : 20.1 milliards d'euros non versés

Ces chiffres sont issus du rapport des comptes de la sécu pour 2003.

Le fameux trou de la sécu de 11 milliards d'euros existe-t-il vraiment ?

Suite de la page 2



Renseignements pris, le petit glandouilleur est en mesure de vous rassurer, la morale est sauve : Mister Renard, attentionné comme toujours, a fait procéder au remplacement de ce bois de " très haute compétence "

Mais l'histoire ne dira pas, si pour ce faire, il a puisé dans sa dotation personnelle.

Quant à l'agent, son poste sera supprimé dès 2006. Non mais.

NOS INTERVENTIONS :

En dehors de la défense de situations individuelles pour laquelle nos militants interviennent de façon permanente auprès de l'échelon le plus qualifié pour solutionner le problème, le SNUPFEN a écrit au Directeur Régional sur les sujets suivants :

*Maintien en fonction et en NAS de plusieurs maisons forestières communales.

*Situation des personnels de catégorie C technique de plus de 50 ans qui auraient dû être reclassés TO avec transposition, mais écartés sans raisons objectives de

cette promotion.

*Devoir de réserve et obligation légale de coopérer aux enquêtes de l'inspection du travail.

*Activité syndicale du personnel administratif et tickets restaurants.

*Entretien annuel : refus de certains objectifs assignés à différents collègues (objectifs trop flous, inatteignables ou dépassant leur seuil de compétence.)

Le SNUPFEN a également apporté son aide dans les affaires suivantes :

*Tribunal Administratif de Strasbourg : requêtes pour perte de la NBI, pour reconnaissance de maladie professionnelle, pour le droit à la retraite en tant que fonctionnaire ayant élevé 3 enfants.

*Tribunal du Contentieux de l'Incapacité : pour la révision d'un taux d'IPP suite à un accident du travail.

*Assistante Sociale de l'ONF pour alerter sur l'état de stress au travail dépassant les seuils admissibles de plusieurs collègues.

LES BREVES :

Du coté des COFOR :

*Le différent reste entier sur les taux d'encadrement définitifs des chantiers qui devraient être appliqués à compter de 2006.

*Les communes forestières refusent l'unique cubage scierie. Le cubage par le service forestier sur le parterre de la coupe est une prestation garantie par l'ONF, pour laquelle les communes paient, il n'est pas question qu'elles y renoncent.

*Il n'y a pas eu une seule embauche en 2004, dans aucun des SIVU d'Alsace !

Du coté de la FNCOFOR (fédération nationale)

*Le différent se creuse entre la fédération nationale et le DG de l'ONF. Les communes ont lancé un " appel pour une vraie politique forestière " Il sera disponible aux prochaines assemblées générales.

Energie bois :

*Des chauffages collectifs se mettent en place aux 4 coins de l'Alsace. L'ONF est incapable d'être le moteur de cette activité. Il semble

même que des plaquettes seraient livrées en provenance des pays de l'Est.

Une perle :

"A titre personnel, ma position sur les loups c'est de les tuer tous. Nous sommes dans une société où il y a une idéologie de la protection des rapaces."

Hervé Gaymard, alors ministre de l'Agriculture.

Depuis le coup de ses appartements, on a dû lui flanquer le "statut de nuisible ".

La formation, c'est notre affaire !

A l'ONF, la FOP évolue aussi :

- formation initiale
- formation continue
- depuis peu, formation d'adaptation à l'emploi ou formation aux métiers du poste prenant appui sur les entretiens d'évaluation
- ou encore les PIVA (positionnement individuel de valorisation des acquis) et autres PIVAM...

La FOP n'évolue, hélas, pas toujours dans le bon sens. Elle se maintient à un niveau élevé en terme de durée et de moyens, cependant les formations libres (dites aussi catalogue), qui sont l'expression des besoins et des désirs des personnels ont une nette tendance à passer à la trappe au profit des formations

ciblées, voire obligatoires, sensées répondre aux besoins des services. (ou des demandes des chefs de service).

Intervenant de longue date dans les instances de concertation, tant régionales que nationales, le SNUPFEN a besoin de vos réflexions pour aller de l'avant et construire une véritable alternative qui prenne en compte les questions réelles que se posent les personnels en matière de formation.

Communiquez à vos représentants vos réflexions, vos critiques, mais aussi vos informations et vos expériences.

Jean-Paul BAUTZ
(contact : jean-paul.bautz@onf.fr)